## **Formations Informatique**

Posté par: formations-concours Publiée le : 12/11/2008 10:16:00

**PrÃ**©sentation et objectifs L'objectif est de former des techniciens supérieurs diplÃ′més en GEII pour lesquels les savoirs-faire et compétences technologiques s'exercent dans un trÃ"s large spectre d'applicationsÂ; ils couvrent les domaines deÂ:

- l'électronique
- l'électronique de puissance, la distribution et la conversion d'énergie
- l'informatique des systÃ"mes industriels
- les systà mes automatisà es et les rà eseaux locaux associà esÂ

**Spécialités et parcours** La formation au DUT GEII, peut être obtenu par 2 voies différentesÂ:

- 1. la formation initiale en 4 semestres à temps plein
- 2. la formation par apprentissage

Pour des deux voies, le parcours de formation conduisant au DUT est constitué autour d'un cÅ"ur de compétences qui représente 80 % de la formation et de modules complémentaires choisis par l'étudiant. Ces modules sont destinés à compléter le parcours de l'étudiant selon qu'il souhaite une insertion professionnelle ou une poursuite d'études vers d'autres formations de l'enseignement supérieur.

En formation initiale, l'étudiant complétera sa formation traditionnelle (1800 heures sur 2 ans réparties en 4 semestres) par la participation à des projets techniques encadrés, des projets tutorés et aura la possibilité de participer à des concours nationaux (concours de robotique, concours de kart électrique).

Cette formation se termine par un stage de 12 semaines en entreprise ou à l'étranger (dans l'une des universités partenaires de l'IUT) Pré-requis / Public concerné (La procédure d'inscription pour le DUT GEII est unique (1 seul dossier), le choix du type de formation se fait par la suite.)

Etre titulaire d'un baccalauréat S, STI, ou d'un diplÃ′me équivalent. L'accÃ˚s est également possible au titre de validation d'études, expérience professionnelle ou acquis professionnel. ContrÃ′le des connaissances Les conditions de passage et d'attribution du DUT sont définies conformément aux dispositions prévues dans l'arrêté relatif au DUT dans l'espace européen de l'enseignement supérieurÂ

Poursuite d'études et débouchés professionnels envisagés L'étudiant, à la suite de son DUT, a la possibilité de poursuivre ses ©tudes en licence professionnelle ou en poursuite d'études longues (écoles d'ingénieurs,â€!)

A l'issue de la formation, le titulaire du DUT peut s'orienter vers les métiers en relation avec le DUT Génie Electrique et Informatique Industrielle. matiÃ"res dominantes Les matiÃ"res dominantes au sein du cÅ"ur de compétence sontÂ:

l'électricité, l'électronique, l'électrotechnique, l'informatique industrielle, l'électronique numérique, l'automatique et les automatismes industriels et réseauxÂ

Contenu de la formation La formation dispensée est répartie en 4 unités d'enseignement (UE) qui sont déclinées par semestreÂ: UE. 1Â: Formation scientifique et humaineÂ:

mathématiques, physique, culture et communication, connaissance de l'entreprise et anglais UE. 2 : Génie électrique UE. 3 : Informatique des systèmes industriels UE. 4 : Projets professionnels : projet personnel et professionnel, projet tutoré, stage (de 10 à 12 semaines en entreprise à temps plein)Â